



Le site du Plain

Un espace rare à préserver

Le département de Meurthe-et-Moselle recèle des paysages et des milieux variés abritant des espèces animales et végétales remarquables. Parmi eux, certains Espaces Naturels Sensibles (ENS) nécessitent une attention toute particulière.

Bras d'eau connecté à la Meurthe, le site du Plain à Damelevières abrite une exceptionnelle mosaïque de milieux, humides et secs. Un espace rare qu'il appartient de sauvegarder, tant au regard de son patrimoine écologique que des services qu'il rend à l'homme : régulation des crues ou contribution à la qualité de la ressource en eau.

La commune de Damelevières se préoccupe de l'intérêt de la préservation de cet espace naturel depuis les années 1990. Plus récemment, la communauté de communes du Val de Meurthe et le conseil général de Meurthe-et-Moselle

ont décidé de s'associer avec elle pour mieux préserver ce riche patrimoine naturel. Une convention traduit cet engagement solidaire pour les cinq prochaines années, avec à la clé toute une série d'actions de préservation et de mise en valeur auxquelles, vous ne manquerez pas d'être associés.

Le maire
de la commune
de Damelevières
Maurice Villaume

La présidente de la communauté
de communes du Val de Meurthe
Anne-Marie Farrudja

Pour le président du conseil général,
la déléguée à l'Environnement,
Rachel Thomas

Infosite n°1 - Décembre 2008

Une mosaïque de milieux naturels



II Les prairies pâturées

Cet ensemble de prairies plus ou moins humides selon leur proximité avec la reculée est parsemé de haies et de petits arbustes qui servent de refuge et de garde-manger aux oiseaux friands d'invertébrés (insectes, vers...) comme la Pie-grièche écorcheur.

Un milieu ouvert où l'apport de nutriments issus des déjections animales ne favorise pas la diversité floristique mais permet en revanche l'installation d'espèces bien particulières comme le Jonc fleuri.



II Les prairies de fauche

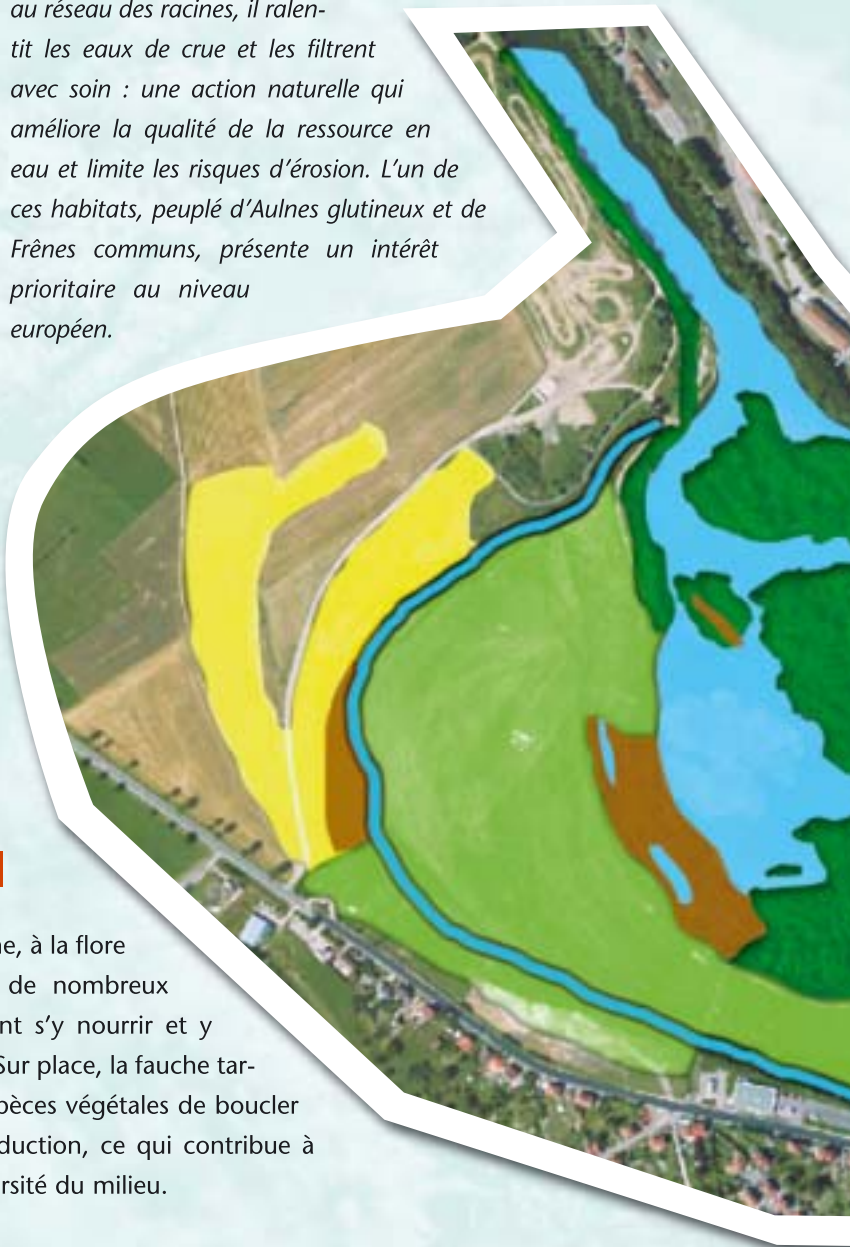
Les prairies de fauche, à la flore diversifiée, attirent de nombreux insectes qui viennent s'y nourrir et y polliniser les fleurs. Sur place, la fauche tardive permet aux espèces végétales de boucler leur cycle de reproduction, ce qui contribue à maintenir la biodiversité du milieu.

II Les habitats aquatiques (cours d'eau, reculée, mares)

La proximité de deux types d'habitats aquatiques complémentaires, eaux stagnantes de la reculée et des mares d'un côté, eaux courantes de la Meurthe de l'autre, vaut au site d'abriter de nombreuses espèces animales : des oiseaux pêcheurs comme le Martin, des poissons comme le Chabot, le Hotu ou le Brochet mais aussi de nombreux insectes et amphibiens. Une biodiversité dont la survie est intimement liée à la qualité des eaux et des sols.

II Forêts alluviales et riveraines

Ce sont des forêts souvent très humides, voire marécageuses, qui présentent un double intérêt pour l'équilibre du site. Les arbustes permettent une stabilisation des berges. Quant au réseau des racines, il ralentit les eaux de crue et les filtre avec soin : une action naturelle qui améliore la qualité de la ressource en eau et limite les risques d'érosion. L'un de ces habitats, peuplé d'Aulnes glutineux et de Frênes communs, présente un intérêt prioritaire au niveau européen.



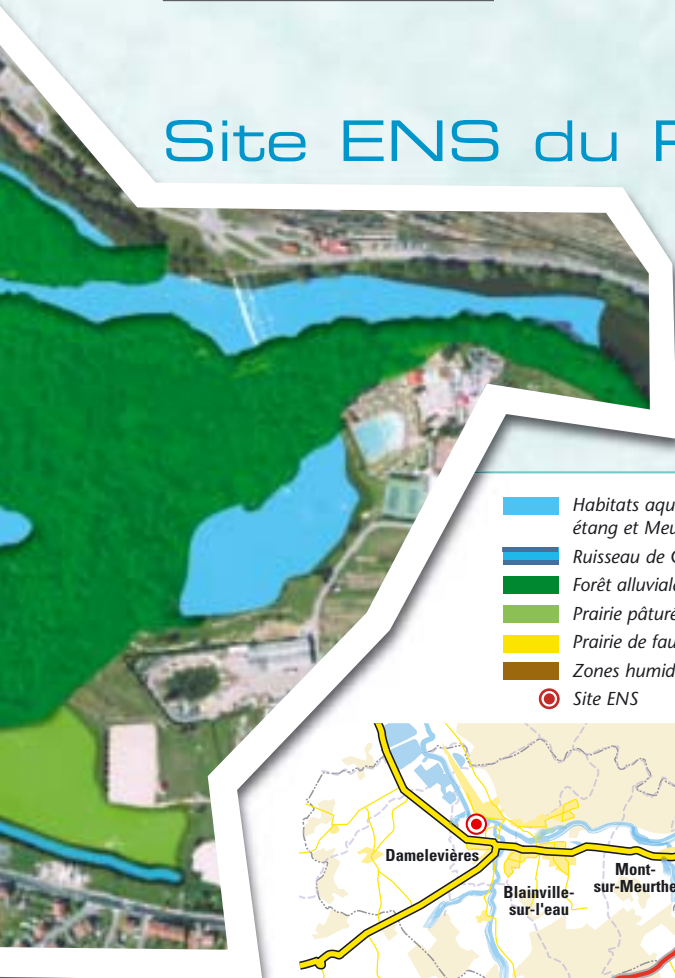
II Ruisseau de Chauffontaine

Installé dans l'ancien lit de la Meurthe, le ruisseau de Chauffontaine traverse la prairie au sud du site avant de se jeter dans la rivière en aval de la reculée.

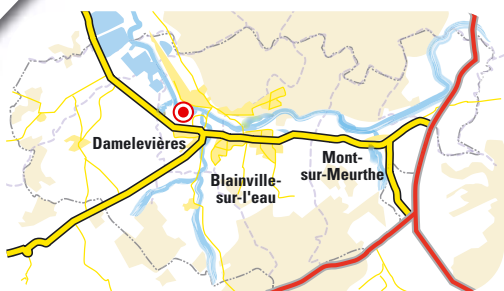


Fortement perturbé par l'activité humaine, il va faire l'objet de restaurations au niveau de Charmois et de Damelevières. Des travaux qui devraient permettre de limiter les risques d'inondation et d'améliorer la qualité du cours d'eau.

Site ENS du Plain



- Habitats aquatiques : mares, étang et Meurthe
- Ruisseau de Chauffontaine
- Forêt alluviale
- Prairie pâturée
- Prairie de fauche
- Zones humides annexes
- Site ENS



II Les habitats humides annexes

Roselières, berges de cours d'eau végétalisées, bancs de sable et de gravier, ces zones de transition, entre terre et eau, sont des trésors de biodiversité. Souvent remaniés par le cours d'eau, ces milieux humides abritent des espèces végétales pionnières herbacées, souvent menacées (surtout sur les bancs de sable et de gravier). Ils participent également, c'est leur utilité fonctionnelle, à l'épuration des eaux de ruissellement issues des terres agricoles ou urbanisées.

Martin fait son trou

Admiré pour son plumage bleu métallique à parements orangés, le Martin-pêcheur profite des berges sablonneuses pour y creuser son nid : une cavité qui peut atteindre jusqu'à un mètre de profondeur. Relativement commun en Lorraine mais protégé au niveau européen, il fuit les rivières qui ont subi un recalibrage et un enrochement de leurs berges...



Un père modèle...

Petit prédateur au comportement solitaire, le Chabot dispose d'un stratagème qui compense largement ses piètres qualités de nageur. Ce chasseur nocturne peut en effet assombrir ou éclaircir ses couleurs, à sa guise, pour mieux se fondre dans le décor. Autre particularité, son sens paternel un peu trop poussé. Après la ponte, le mâle est tellement occupé à surveiller les œufs, qu'il en oublie de se nourrir... Lorsque la faim le tenaille, il lui arrive alors de dévorer sa propre progéniture.



Un technicien rivière à l'écoute de la biodiversité

Diplômé en biologie et en biodiversité, Écologie et Environnement (bac +5), Thomas Martin a compris que « la conservation des espaces naturels et la sauvegarde de la biodiversité dépassaient la seule question éthique : il y a derrière ces orientations des objectifs qui touchent au développement à long terme et au bien-être de la population ». Comment ? « Les milieux naturels ont chacun un rôle à jouer dans l'environnement et leur perturbation peut entraîner des phénomènes dommageables pour l'homme. » Et de citer en exemple le site du Plain où les cours d'eau et les zones humides participent à la prévention des inondations, de l'érosion et à l'épuration des eaux...

À 23 ans, Thomas vient d'être recruté par la Communauté de Communes du Val de Meurthe (CCVM) comme technicien rivière pour une mission cofinancée par le conseil

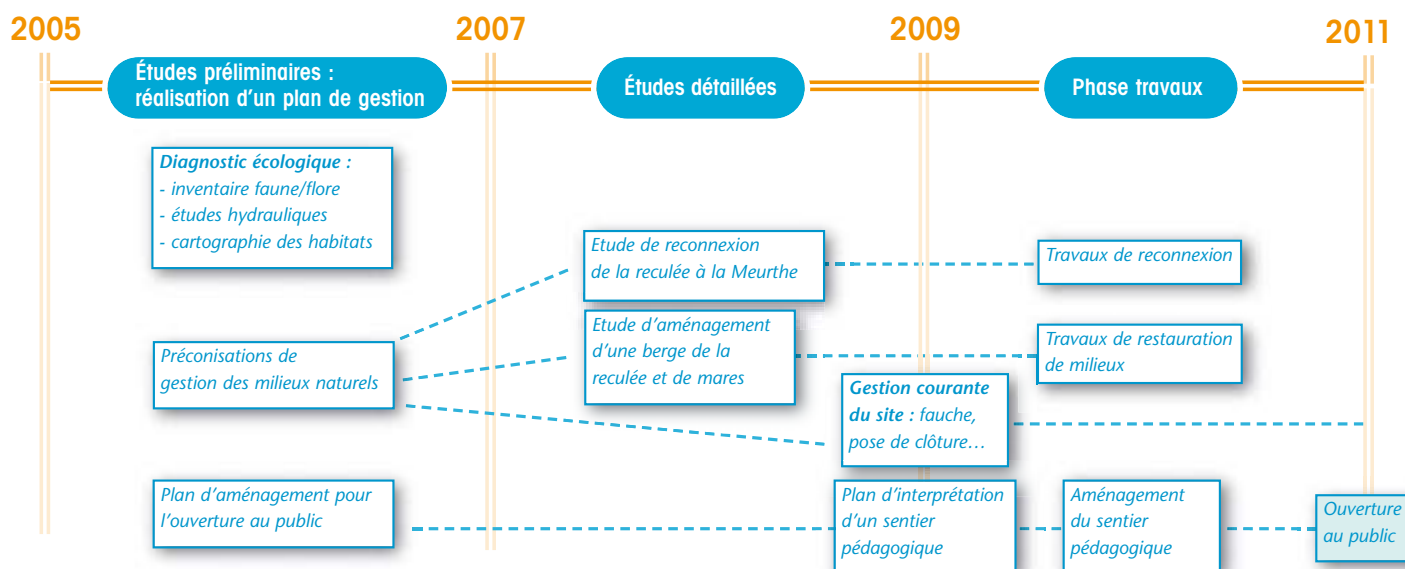
général, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, et la CCVM. Durant les deux prochaines années, il assurera la mise en œuvre et le suivi des actions destinées à restaurer les cours d'eau -en tête le ruisseau Chauffontaine- et les zones humides du territoire de la communauté. Il interviendra également aux côtés des acteurs locaux, qu'il s'agisse de valoriser des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement ou de sensibiliser la population.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE MEURTHE

13 rue des écoles - 54360 Blainville-sur-l'eau

Le calendrier des interventions



Nous contacter

CCVM - maître d'ouvrage
Thomas MARTIN
 Technicien rivière
 Tél : 03 83 71 43 62
 Mail : ccvmtechriv@gmail.com

Commune de Damelevières
 Secrétariat
 Tél : 03 83 75 70 77

Conseil général
Nathalie MALBREIL
 Chargée d'études ENS du territoire lunévillois
 Tél : 03 83 94 55 33
 Mail : nmalbreil@cg54.fr

Les partenaires financiers :



Commune de Damelevières

